



Nouvelle-Aquitaine

La région accorde une aide au pôle de compétitivité Xylofutur

Dans un communiqué diffusé le 21 janvier, la région Nouvelle-Aquitaine indique qu'elle a accordé une aide de 320 000 euros au pôle de compétitivité Xylofutur pour son programme d'animations 2022. « Celui-ci est bâti autour de cinq axes : projets, animation et communication, concours d'innovation Canopée Challenge,

développement à l'international et création d'un service Europe, accompagnement des start-up », rappelle la collectivité territoriale qui précise que cette mesure s'inscrit dans le cadre de son accompagnement au développement de la filière forêt-bois et papier. « L'enjeu à travers cette aide est de conforter une filière régionale qui génère environ 56 000 emplois et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires ». Les missions du pôle de compétitivité Xylofutur sont elles-mêmes articulées autour de quatre thèmes principaux : la gestion et l'exploitation des forêts cultivées et les approvisionnements des industries utilisatrices ; la transformation et l'utilisation du bois matériau ; le développement du bois source de fibres et matière première de la chimie biosourcée ; la bioéconomie et bas-carbone.